

Débat d'orientations budgétaires 2024

1. Les orientations politiques 2024
2. Le budget de fonctionnement
3. Les dépenses d'investissement
4. Les principales recettes d'investissement
5. Synthèse

1. Les orientations politiques 2024

Amplifier la dynamique de Ville durable

Préserver la santé et la solidarité entre les Réginaburgiens

Développer l'excellence éducative

Maintenir l'esprit village de Bourg-la-Reine

Assurer la sécurité

Construire la Ville de demain avec les Réginaburgiens

Faire rayonner la culture et le sport en s'appuyant sur la dynamique JOP

Simplifier la relation des habitants avec la commune

Principales orientations 2024

L'orientation budgétaire est d'optimiser les ressources de fonctionnement afin de dégager un équilibre acceptable pour financer les projets d'investissement.

Le budget de fonctionnement accorde un effort particulier aux services de proximité et social, à la sécurité et au développement durable, tout en maintenant notre activité sur les autres domaines.

L'effort majeur du budget d'investissement est concentré sur l'atterrissage des grands projets dont le complexe sportif des Bas-Coquarts et à l'engagement des travaux de l'écoquartier Faïencerie.

2. Le budget de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 39,7M€

73 La fiscalité : 29,4 M€

- Impôts locaux : 24,9M€ (+5% de loi de finances et +1% d'augmentation des bases)
- Droits de mutation : 1,4M€ (-25% par rapport au BP 2023)
- Attribution de compensation : 2,9M€
- Taxe sur l'électricité : 0,2M€

74 Les dotations et subventions : 4,4M€

- La Dotation globale de fonctionnement (DGF) : 1,9M€.
- Les subventions de fonctionnement du Conseil départemental : 0,6M€
- Les subventions CAF : 1,7M€
- Les autres dotations et subventions : 0.2M€

70+75+013 Recettes des services et autre : 5,9M€

- Recettes tarifaires : 4M€ (augmentation selon taux à l'étude)
- Autres produits de gestion : 1,7M€
- Atténuations de charge de personnel : 0,2M€

Les dépenses de fonctionnement : 37M€

(012) Les dépenses de personnel : 18,2 M€

- L'objectif fixé aux services de la commune pour les dépenses de personnel est d'atteindre le réalisé 2023 (17,7M€) + 2,5 %. L'année 2023 aura permis de baisser les frais liés aux heures supplémentaires, grâce à une gestion plus rigoureuse de celles-ci, avec la mise en place d'une nouvelle organisation de travail et le suivi des heures supplémentaires par la RH.

(011) Les dépenses de gestion : 8,2 M€

- Les dépenses de gestion concernent les achats de prestations de services, de fluides, de fournitures d'entretien et de petit équipement, l'entretien et réparation de notre patrimoine (biens immobiliers et mobiliers). Le montant estimé en 2024 serait de 8,2M€.

(014) Les atténuations de produits : 0,83M€

(65) Les autres dépenses de gestion : 8,9M€

- Les principaux postes de dépenses concernent :
 - Les subventions aux associations 1M€
 - La subvention d'équilibre au CCAS 0,4M€
 - Le montant prévisionnel du FCCT 6,65M€ (dont 0,06M€ de revalorisation forfaitaire et 0,5M€ de voirie)
 - Autres 0,85M€

(66) les intérêts de la dette (0,7M€)

3. Les dépenses d'investissement

Les projets majeurs : 18,3M€



Les autres investissements récurrents : 4,7M€

Rénovation, amélioration des bâtiments et équipement des sites municipaux 3,2M€

- Investissement courant : 1,7M€;
- Rénovation énergétique des bâtiments: 1,2M€;
- Vidéoprotection (0,3M€).

Les infrastructures numériques 0,4M€

Mise en accessibilité des bâtiments 0,15M€

Le développement des logements sociaux : 0,3M€

4. Les principales recettes d'investissement

Financement de la section d'investissement

13M€

Des recettes liées à des cessions dont la parcelle Faiencerie à Cogedim

6M€

Subventions

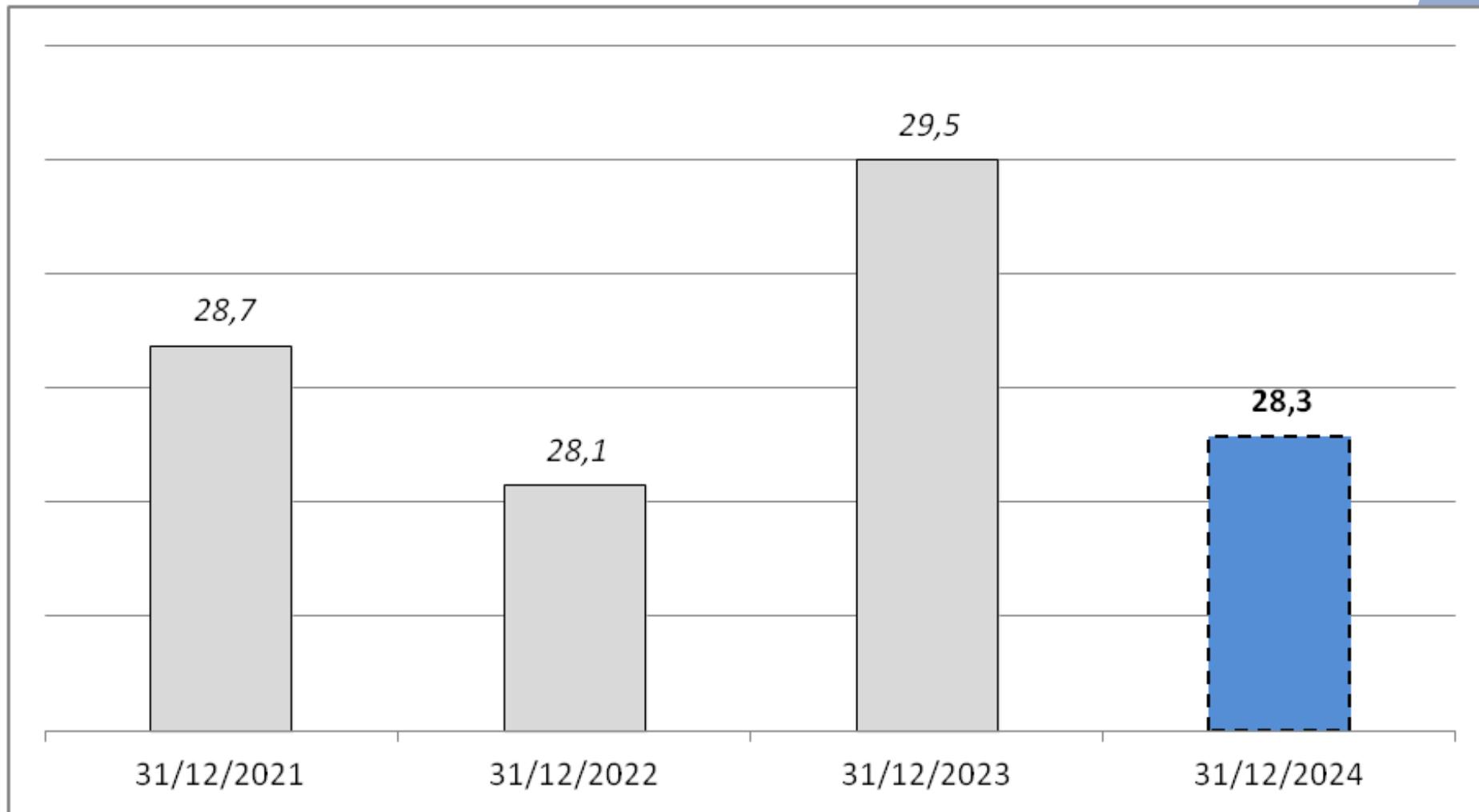
1,4M€

Le recours à de nouveaux emprunts

2,2M€

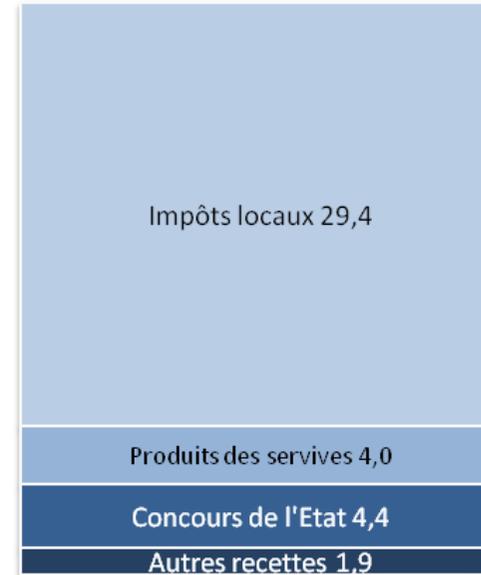
FCTVA

Evolution prévisionnelle de la dette en millions d'euros



5. Synthèse

Section de fonctionnement : 39,7 M€



Section d'investissement : 25,3M€

